

Communiqué de presse

## **Manifestation destinée aux médias de la Commission d'experts ETF & investissements indexés de la SFAMA**

### **25 ans ETF – Une innovation financière s'est affirmée**

**Zurich, 22 mars 2018 – L'idée de proposer des fonds indiciels date du début des années 70. Depuis 2000, l'utilisation et l'offre en Exchange-Traded Funds (ETF) ont fortement augmenté dans le monde entier de même qu'en Suisse. À l'instar des produits actifs, l'indexation est confrontée à de nombreux défis. Le sujet de la durabilité gagne en outre en importance.**

Lors de la manifestation destinée aux médias de la Commission d'experts ETF & investissements indexés de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA, Markus Fuchs, directeur de la SFAMA, s'est penché dans son introduction sur l'évolution de certaines catégories de fonds et des défis posés aux ETF. «L'épreuve effective de vérité pour les ETF ne devrait s'annoncer que lors de la prochaine correction substantielle des marchés boursiers. Un coup d'œil dans le passé révèle que les nouvelles tendances de fonds sont en corrélation avec l'évolution du marché des actions et qu'elles souffrent souvent, par la suite, d'âpres revers de fortune lorsque des aspects de marketing plutôt que d'investissements s'invitent au premier plan» a déclaré Markus Fuchs. C'est ainsi qu'un boom des Funds of Hedge Funds a suivi le crash en 2000/2001, lorsque de nombreux fonds thématiques et sectoriels ont tiré leur révérence. Après le crash 2008, les Hedge Funds faisaient figure de boucs émissaires, alors que les ETF prenaient leur essor. Les ETF actifs ainsi que les produits Smart Beta sont actuellement en effervescence. Du côté réglementaire, différentes exigences pèsent sur les produits indexés, la discussion portant d'une part sur l'importance systémique de grands gestionnaires d'actifs, dont font également partie les prestataires d'ETF, alors que les ETF eux-mêmes exercent une influence non négligeable dans le gigantesque marché obligataire. De nombreux experts avertissent du risque de bulle et d'éventuels problèmes de liquidité dans le domaine obligataire.

Markus Götschi, Executive Director Passive Products chez UBS Asset Management et responsable de la Commission d'experts ETF & investissements indexés de la SFAMA, a présenté une rétrospective de l'histoire des indices de marché financier, ayant pour sous-jacent un fonds indiciel et souvent aussi un ETF. Leur degré d'acceptation a incité Vanguard à lancer en 1975 un premier fonds indiciel pour investisseurs privés, le Vanguard 500 Index Fund. Le 22 janvier 1993, State Street Global Advisors a émis dans le S&P 500 le premier fonds indiciel négocié en bourse, soit le Standard & Poor's Depository Receipt, également connu sous le nom de Spider. Durant ces dix dernières années, les actifs détenus dans des ETF ont augmenté sur le plan mondial de quelque 20% annuellement à 4600 milliards d'USD dans 5300 ETF environ à fin 2017. Des chiffres de croissance similaires sont enregistrés sur le marché européen. Les actifs sous gestion des quelque 1600 ETF représentaient alors 762 milliards d'USD. «La croissance des ETF, appréciés en tant que placement économique, transparent autant que liquide, se poursuit sans faiblir dans le monde entier et en Europe», a déclaré Markus Götschi.

Beat Rüegg, spécialiste de produits Index Solutions chez Swisscanto Invest by Zürcher Kantonalbank, a montré les points communs et différences entre les fonds indiciels et les ETF. Les investisseurs institutionnels misent depuis fort longtemps déjà sur les fonds indiciels non cotés en bourse. Les mandats ad hoc sont également le cœur de métier des gestionnaires de

fortune passifs en Suisse. Depuis peu, cette forme de placement s'est ouverte également aux investisseurs privés. «Les fonds indiciels et les ETF se distinguent avant tout dans les processus de transactions et les coûts», a expliqué Beat Rüegg. C'est ainsi que le négoce de fonds indiciels a lieu quotidiennement à la valeur nette d'inventaire sur le marché primaire, alors que les ETF sont négociés en continu en bourse aux cours variables acheteur/vendeur. Le droit de timbre suisse est perçu en supplément dans le négoce intrajournalier d'ETF. Chaque stratégie de placement peut être mise en œuvre économiquement avec des fonds indiciels non cotés en bourse et des ETF. Le défi majeur pour les investisseurs privés repose dans la sélection de produits. La préférence de l'investisseur, les coûts de transaction et la durée de détention servent ici d'éléments de décision.

Valerio Schmitz-Esser, responsable Index Solutions chez Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, a analysé le sujet de la durabilité (ESG – **E**nvironment, **S**ocial und **C**orporate **G**overnance) et de la stratégie dans les investissements passifs à l'exemple des MSCI ESG Leaders Indices. Ils excluent les entreprises aux domaines d'activité et pratiques commerciales controversés et en recourant au rating MSCI ESG. Au centre de l'analyse, la question se posait de savoir dans quelle mesure la prise en compte de critères ESG se répercute sur la performance à long terme de placements indexés. «Il n'y a aucun inconvénient significatif de performance par rapport à l'indice standard dans les marchés développés. Dans les marchés émergents, en revanche, la durabilité opère comme un incitateur et engendre un avantage de performance stable et clair par rapport à l'index standard», a déclaré Valerio Schmitz-Esser.

Sven Württemberger, Head Passive Investments Suisse auprès de Deutsche Asset Management, a expliqué l'impact potentiel de nouvelles réglementations sur la croissance des ETF. Les réglementations favorisent la tendance à de nouveaux modèles de revenus, par exemple le conseil en placement payant (Fee-based Advisory). À la différence du conseil en placement traditionnel, dans lequel le conseiller tire son revenu du nombre de transactions et/ou des produits de placement vendus, la Fee-based Advisory a lieu à un pourcentage fixe des avoirs du client. Elle inclut une étude complète du marché, le suivi du portefeuille, les contrôles des risques ainsi que des suggestions de placement. «La standardisation de placements pourrait aboutir à un engagement accru de produits passifs dans la Fee-based Advisory. La simplicité, la transparence et le prix sont décisifs dans l'évolution future», a déclaré Sven Württemberger.

**Contact:**

Markus Fuchs, directeur de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA,  
tél. 061 278 98 00

La Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA (SFAMA) fondée en 1992, dont le siège est à Bâle, est l'organisation professionnelle de l'industrie suisse des fonds et de la gestion d'actifs. Son cercle de membres englobe toutes les directions importantes de fonds de Suisse, de nombreux gestionnaires de fortune ainsi que des représentants de placements collectifs de capitaux étrangers. De plus, des prestataires de services opérant dans la gestion d'actifs en font partie. La SFAMA est un membre actif de l'European Fund and Asset Management Association EFAMA à Bruxelles et de l'International Investment Funds Association (IIFA) à Montréal opérant sur le plan mondial. Vous trouverez de plus amples informations sous: [www.sfama.ch](http://www.sfama.ch). Suivez-nous sur Twitter: @SFAMAinfo